

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2020/053

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

Date de la Convocation

05.11.2020

Date d'Affichage

19.11.2020

Objet de la Délibération

**Dénomination des voies du
lotissement Les Bordes
d'Angéline.**

L' an deux mille vingt, le douze novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA.

Absents : M. LOUBEAU.

Mme VITRICE procuration à Mme Degeilh,

Secrétaire : M. SUC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

Où l'exposé du Maire signalant l'intérêt de donner une dénomination officielle aux voies et places de la commune et rappelant que le Conseil Municipal peut exercer ce choix nominatif et apposer les panneaux correspondants pris en charge par la commune ;

Considérant qu'il y a lieu de donner suite à la mesure proposée ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents (21 Pour, 7 Abstentions : A.DEGEILH, L.DOLAGBENU, T.MONFRAIX, P.CHONG KEE, P.SANDOVAL, L.SARICA, F.VIRICE) :

- Décide que les voies du lotissement Les Bordes d'Angéline désignées sur le plan annexé à la présente, reçoivent les dénominations officielles suivantes :
 - *Impasse des Achillées,*
 - *Allée Gentiana,*
 - *Impasse des Edelweiss,*
 - *Impasse des Violettes.*
- Dit qu'un crédit sera ouvert au budget de la commune pour la couverture des frais de fourniture et de pose des plaques indicatives.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

